

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 25 ET 26 MAI 2020

Point 13 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par
M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts,
sur l'envoi du matériel de vote en utilisant le système d'envoi commercial réponse**

Lors de la séance du 16 décembre 2019, M. Cyrille Pürro a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 24 février 2020, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, sur l'envoi du matériel de vote en utilisant le système d'envoi commercial réponse.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Malik Seydoux

Le Secrétaire

Guy Monney

Postulat sur l'envoi du matériel de vote en utilisant le système d'envoi commercial réponse

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, chères et chers collègues,

A chaque votation ou élection, le taux de participation des citoyens et citoyennes reste invariablement très bas. Ce constat inquiétant doit amener les autorités à réfléchir à des solutions afin de favoriser la participation de la population. De ce fait, je souhaite proposer au Conseil communal d'utiliser le système d'envoi commercial-réponse lors de la distribution du matériel de vote que les Bulloises et Bullois reçoivent 4 à 5 fois par année. En effet, une étude de l'université de Fribourg démontrait en 2017 que la mise à disposition de matériel de vote déjà muni d'un « pré-affranchissement » permettait une augmentation significative du taux de participation (de l'ordre de 2%). Évidemment, il ne s'agit que d'une mesure parmi d'autres, qui vise à donner toutes les chances aux Bulloises et aux Bullois de participer activement aux prises de décisions politiques, mais cela constituerait un signal clair des autorités en faveur de notre démocratie directe. D'ailleurs, ce système est déjà utilisé dans de nombreux cantons, dont Genève, Zürich, Glaris, Zoug, Saint-Gall...

Fréquemment utilisé lors d'envois de questionnaires, sondages ou invitations, ce système permettrait à la Commune de pré-affranchir toutes les enveloppes de vote, tout en ne payant que les enveloppes retournées par la poste (celles déposées directement dans la boîte de la Commune et les enveloppes non-utilisées ne seraient pas facturées). Cela représenterait donc un petit investissement financier mais cela permettrait de nous assurer que chaque Bullois et Bulloise puisse participer aux votations et élections. Le vote de chaque citoyenne et citoyen doit être pris en compte et il est regrettable qu'aujourd'hui, à chaque élection ou votation, certains avis de nos concitoyennes et concitoyens ne soient pas entendus, car ils ou elles ont oublié d'affranchir leur enveloppe.

Je vous remercie pour votre attention. »